

# Note de Conjoncture

**Carsat** Retraite & Santé au travail  
Languedoc-Roussillon

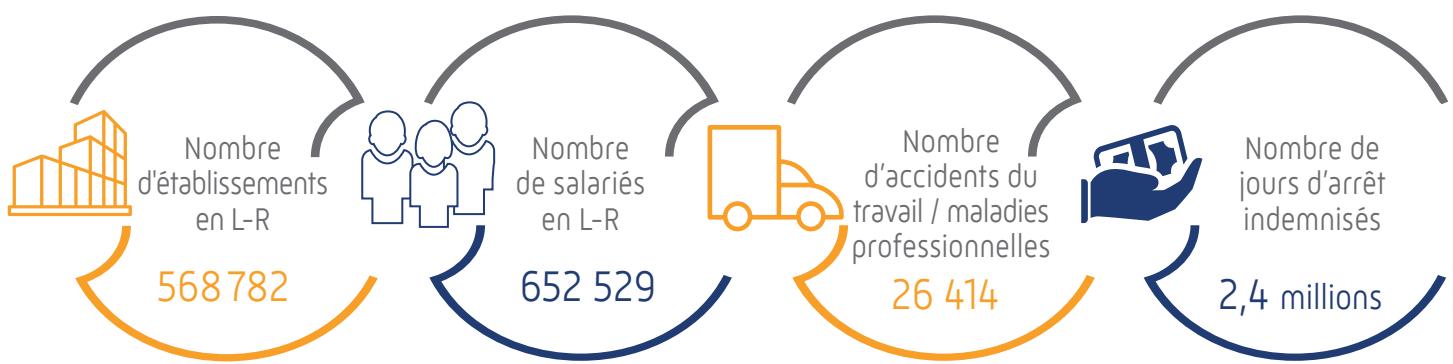


La Carsat L-R, un acteur économique et social majeur en Languedoc-Roussillon

> en matière de prévention des risques professionnels et d'accompagnement social

2<sup>ème</sup>  
semestre  
2021

# > Prévention et tarification des risques professionnels

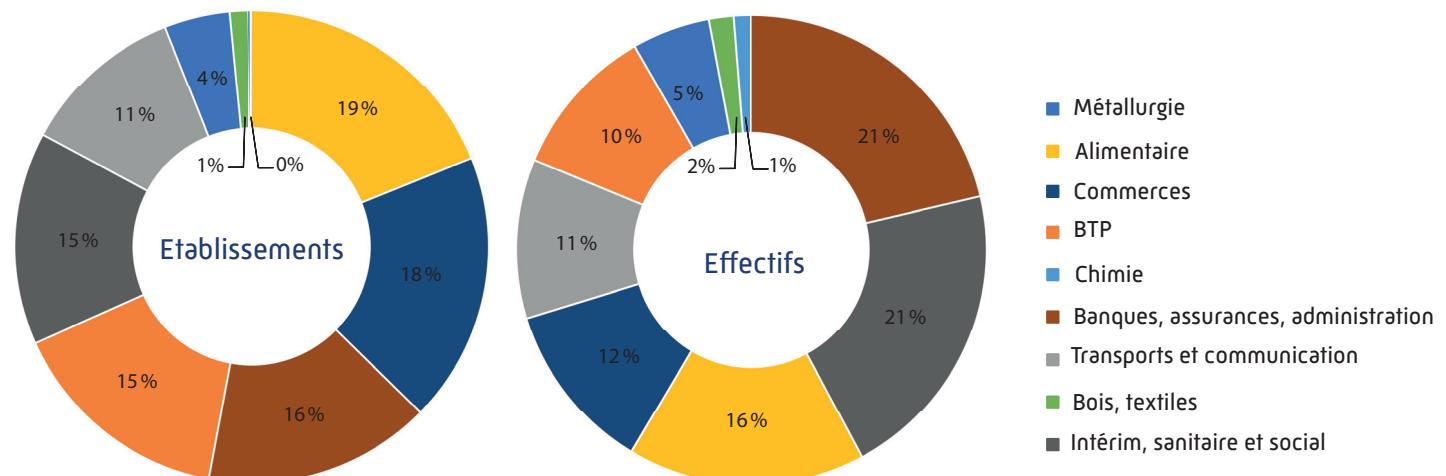


Source : Chiffres 2020 Carsat L-R / DOSETP / pilotage de la performance

## > 2,4 millions de jours d'arrêt de travail liés aux risques professionnels en Languedoc-Roussillon soit l'équivalent de 11000 salariés en arrêt de travail sur l'année 2020.

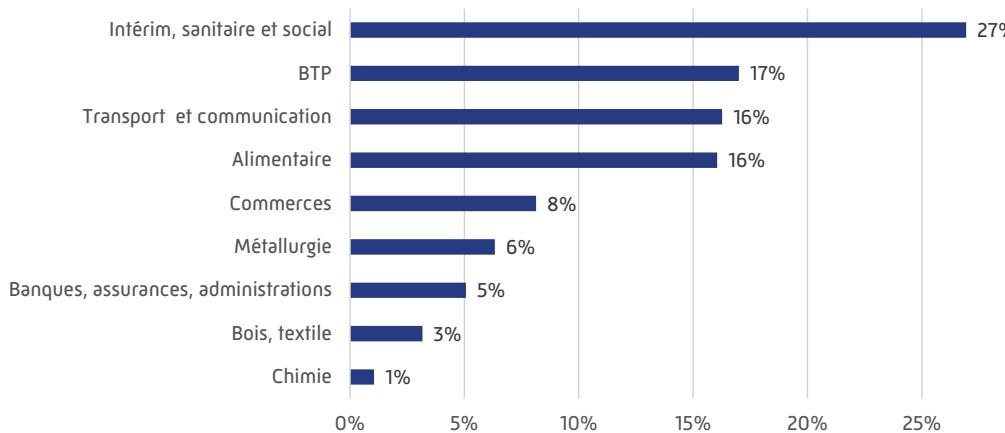
Le tissu économique du Languedoc-Roussillon est caractérisé par une majorité de très petites entreprises : près de 90% des établissements de la région ont moins de 10 salariés et 0,6% ont 100 salariés ou plus. Les secteurs intérim - sanitaire médico-social, tertiaire et alimentaire regroupent plus de 50% des salariés du régime général.

### Répartition du nombre d'établissements et des effectifs du Languedoc Roussillon par secteurs d'activités



Source : Chiffres 2020 Carsat L-R / DOSETP / pilotage de la performance

### Les accidents graves par secteur d'activité en 2020



Source : Chiffres 2020 Carsat L-R / DOSETP / pilotage de la performance

En 2020, 22 993 accidents du travail, 694 maladies professionnelles et 2 727 accidents de trajet avec arrêts ont été indemnisés. 75% des accidents graves (accidents du travail avec incapacité ou mortels) sont concentrés dans les secteurs de l'intérim, du sanitaire et médico-social, du BTP, de l'alimentaire et des transports.

# > Evolution de la sinistralité en Languedoc-Roussillon

## Evolution du nombre d'accidents du travail avec arrêt et des indices de fréquence sur 10 ans



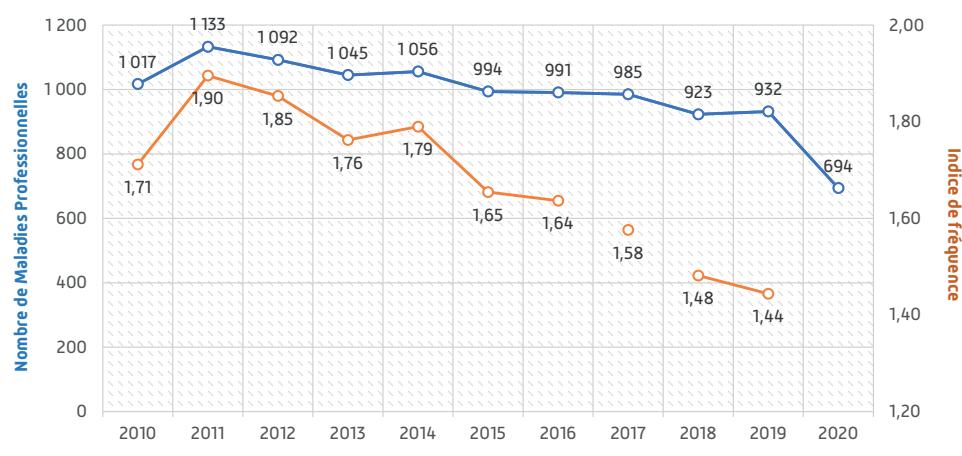
Source : Chiffres 2020 Carsat L-R / DOSETP / pilotage de la performance

Les indices de fréquence<sup>[\*]</sup> des accidents du travail sont à la baisse depuis les 10 dernières années notamment sur les secteurs d'activité du BTP et de l'industrie, mais progressent dans les secteurs d'activité du sanitaire et médico-social et des commerces. Cette compensation ne permet pas une franche évolution globale à la baisse.

## Nos thématiques prioritaires de prévention des accidents du travail

Un accompagnement prioritaire et soutenu est mené auprès des secteurs les plus touchés par des accidents du travail graves notamment le médico-social, le BTP, l'alimentaire et le transport logistique. Les interventions en entreprise du secteur prévention des risques professionnels ciblent les 3 risques les plus accidentogènes en région, soit les chutes, les troubles musculo-squelettiques et le risque chimique. Les employeurs sont accompagnés sur la mise en place d'actions de prévention adaptées à leur situation.

## Evolution du nombre de maladies professionnelles et des indices de fréquence sur 10 ans



Source : Chiffres 2020 Carsat L-R / DOSETP / pilotage de la performance

Le nombre de maladies reconnues d'origines professionnelles poursuit sa baisse depuis les dix dernières années. Les troubles musculo-squelettiques représentent 86% des maladies professionnelles.

Le Languedoc-Roussillon affiche l'un des indices de fréquence<sup>[\*]</sup> le plus bas de France en raison d'une faible représentation du secteur industriel.

\* L'indice de fréquence correspond au nombre de sinistres avec arrêt pour 1 000 salariés

N.B. : les indicateurs 2017 et 2018 sont calculés à partir des effectifs issus des déclarations sociales, DADS ou DSN, la DSN se substituant progressivement à la DADS, avec les règles de gestion propres qui leur sont associées. Du point de vue des séries statistiques, ce basculement justifie que les points annuels soient représentés isolément.



Source : Chiffres 2020 Carsat L-R / DOSETP / pilotage de la performance

## > L'offre de service tarification

Le service tarification des risques professionnels déploie une stratégie de relation clients vers les entreprises en s'appuyant en particulier sur des outils digitaux (téléservices), afin de proposer des offres adaptées à la fois aux grandes entreprises et aux très petites entreprises.

Ces actions se traduisent par exemple par la mise en œuvre de webinaires afin d'accompagner les entreprises dans leur obligation d'adhérer à la dématérialisation de la notification de taux, mais aussi en optimisant leurs taux AT-MP via la promotion du taux unique.

Une plateforme de service employeur est à disposition des entreprises qui peuvent appeler le **3679** ou adresser un mail à [employeurs.occitanie@cnamts.fr](mailto:employeurs.occitanie@cnamts.fr). Une réponse est apportée dans un délai maximum de 72 h.

## > L'offre grands comptes

**106 268** établissements sont gérés par la Carsat L-R pour le calcul du taux AT/MP dont 39% en mode dématérialisé. **7 grands comptes** dont le nombre de salariés est supérieur à 500 avec le siège social implanté en Languedoc-Roussillon, ont une centralisation de leur gestion auprès de la Carsat L-R pour l'ensemble de leurs établissements répartis sur le territoire national. Ces grands comptes bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour le suivi des éléments liés à leur tarification accident du travail et maladies professionnelles.

## > Nos actions partenariales pour toutes les entreprises

Le développement de la prévention des risques professionnels a un impact positif sur la performance globale de l'entreprise par des aspects économiques et sociaux.

La Carsat L-R s'inscrit dans une démarche partenariale forte avec les organismes de Sécurité sociale de la région Occitanie, Urssaf, Cram, dans une recherche de simplification globale des offres de service auprès des employeurs. Cette Offre de Service aux Entreprises, OSE, présente un double enjeu : rendre autonome l'employeur grâce à des services en ligne et répondre à ses questions de gestion au quotidien dans un délai court, inférieur à 72 heures.

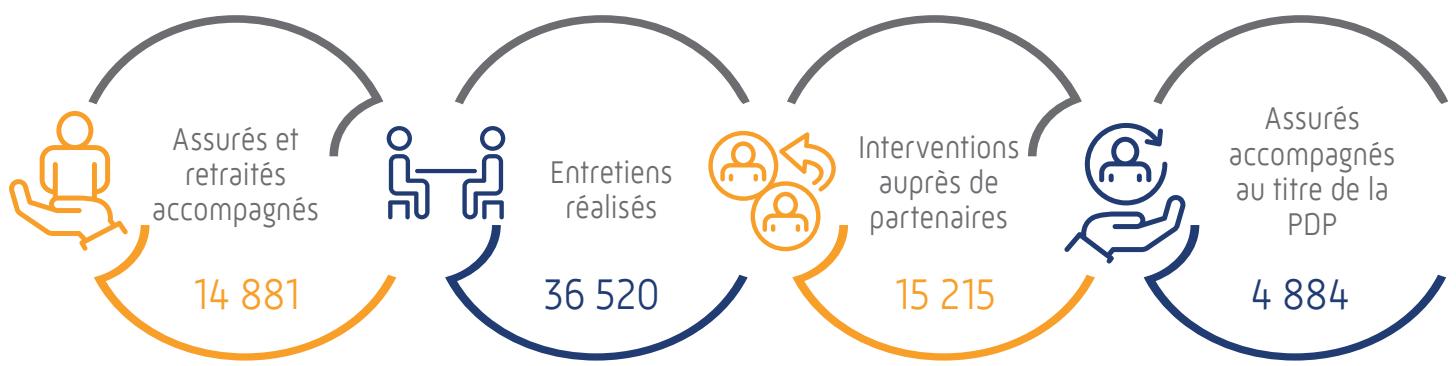
En 2020, 137 446 appels ont été reçus et traités. Ce service rencontre un succès toujours croissant auprès de nos publics.

Pour mener à bien les actions en entreprise, une coordination entre les acteurs majeurs de la prévention des risques professionnels sur le territoire est mise en œuvre avec la DREETS, les SPST, l'OPPBTP.

Des travaux sont également menés avec les organisations professionnelles pour développer des actions spécifiques sur des secteurs d'activité ciblés et représentatifs en termes de sinistralité.

Afin de déployer la culture de prévention, des conventions de partenariat sont mises en place avec les chambres de commerce, les chambres de métiers et de l'artisanat, le conseil de l'ordre des experts comptables, l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, les CFA et les organismes de formation professionnelle continue.

# > Service social



Chiffres 2020 Carsat L-R / SSR - MISS - A2

## > Des partenariats renforcés pour accompagner les publics fragilisés par une problématique de santé

Le service social de la Carsat L-R, spécialisé en santé, exerce sa mission en étroite collaboration avec les différents acteurs de l'assurance maladie, des risques professionnels et de l'assurance retraite, ainsi qu'avec d'autres acteurs institutionnels (Caf) et extra-institutionnels (conseils départementaux, professionnels de santé, centre communaux d'action sociale, associations, services sociaux des structures hospitalières, etc.).

Il intervient majoritairement sur signalement des services internes et des partenaires, auprès des assurés du régime général et des travailleurs indépendants, confrontés à une problématique de santé qui génère une situation sociale complexe.

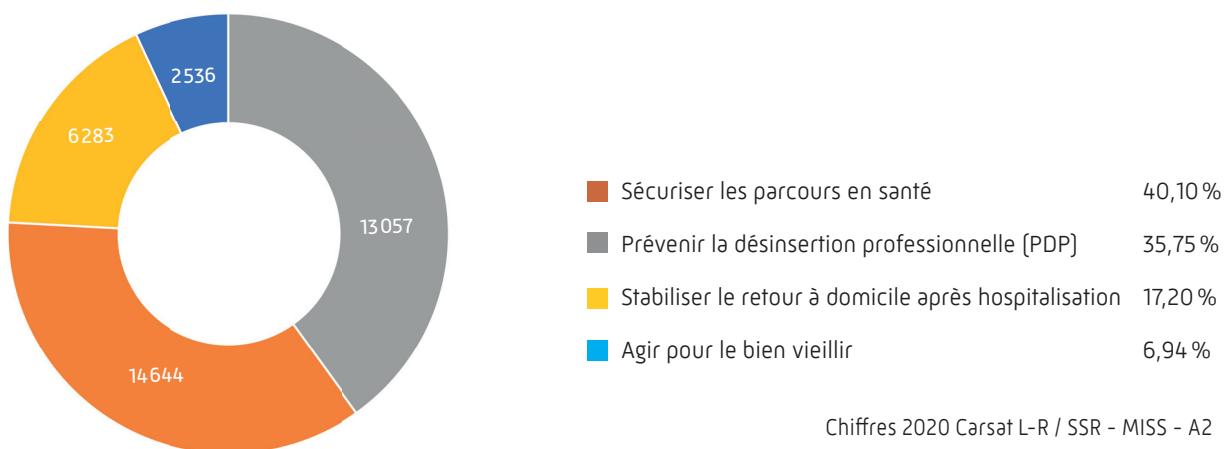
### Sur 2 axes majeurs :

- **sécuriser les parcours en santé** auprès des assurés confrontés à des problématiques d'accès aux soins ou de renoncement aux soins ou à des personnes atteintes d'une pathologie qui génère des bouleversements dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et/ou sociale;
- **prévenir la désinsertion professionnelle** par l'accompagnement des assurés en arrêt de travail confrontés à un risque de perte d'emploi du fait de leur situation de santé ou de handicap.

### Et de manière plus ciblée sur 2 axes complémentaires :

- **stabiliser le retour à domicile après hospitalisation** dans le cadre du programme de retour à domicile (PRADO) de l'Assurance Maladie;
- **agir pour le Bien Vieillir** auprès des retraités les plus fragiles.

### Répartition des entretiens par axe d'intervention (36 520 en 2020)



## > Notre expertise

Le service social s'appuie essentiellement sur la complémentarité de trois métiers.

- Les conseiller(e)s service de l'Assurance Maladie, répondent aux sollicitations directes des assurés ou reprennent contact avec ceux orientés par un partenaire, analysent leur demande, les conseillent, peuvent proposer un rendez-vous avec l'assistant(e) de service social ou orienter vers les acteurs compétents.
- Les assistant(e)s de service social, diplômé(e)s d'Etat, proposent un accompagnement, qui se met en œuvre selon un plan d'aide défini avec la personne, en tenant compte de la complexité de chaque situation et de la capacité de la personne à agir en lien avec les différents intervenants.
- Les managers de proximité en charge du pilotage de l'activité, du management des équipes et des relations partenariales.

Un pilotage et une organisation territoriale au plus près des assurés :

- 97 professionnels dont 66 assistant(e)s de service social sont mobilisé(e)s au service des assurés;
- 76 lieux d'accueil du public afin de garantir une offre de service en proximité des publics.

Accompagnements sociaux en prévention de la désinsertion professionnelle	
Aude	723
Gard	1084
Hérault	2092
Lozère	280
Pyrénées-Orientales	705
Languedoc-Roussillon	4 884

Les personnes accompagnées sont majoritairement des femmes, de plus de 45 ans qui relèvent d'une problématique de santé prise en charge en arrêt maladie.

Les secteurs d'activité les plus impactés par les inaptitudes sont les secteurs du soin et de l'aide à la personne, du commerce et de la grande distribution.

Chiffres 2020 Carsat L-R / SSR - MISS - A2



**En savoir plus**

[www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr) / Nous connaître / Nos chiffres clés

# FOCUS

## ***La prévention de la désinsertion professionnelle : une démarche partenariale pour un accompagnement renforcé***

La loi du 2 août 2021 renforce la prévention au sein des entreprises et vise à décloisonner la santé publique et la santé au travail. L'articulation entre les cellules de maintien dans l'emploi des SPST avec le service social et le service prévention des Carsat est fondamentale pour mener à bien cette mission sur le territoire.

Le **service social** propose un accompagnement individuel aux salariés et travailleurs indépendants qui rencontrent des difficultés à la reprise d'activité du fait de leur problématique de santé. Pour aider à préparer leur retour dans l'emploi dans des conditions adaptées, l'offre de service des assistants sociaux s'adresse plus particulièrement aux travailleurs en arrêt de travail.

Le **service prévention des risques professionnels** intervient auprès des chefs d'entreprises dans le cadre de la prévention de l'usure professionnelle liée à l'âge ou à la tenue du poste de travail, en complément des actions collectives auprès des entreprises pour l'amélioration des conditions de travail et la diminution des accidents du travail et des maladies professionnelles, qui contribuent de fait au maintien dans l'emploi des salariés.

En Occitanie, la coordination s'opère en Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail avec la DREETS, la Carsat Midi-Pyrénées, et les SPST pour une homogénéité d'intervention sur le territoire.

### ***Anticiper le risque de désinsertion professionnelle***

Au-delà de six mois d'arrêt de travail, le risque d'inaptitude augmente et le retour dans l'emploi d'origine est fortement compromis. Il est donc important d'intervenir au plus tôt pour éviter les ruptures des parcours professionnels.

Ainsi, la détection précoce du service social repose essentiellement sur les signalements des services médicaux issus de leurs plans de contrôle des arrêts de travail et sur les signalements des Cpas des salariés en arrêt de travail depuis plus de 60 jours ou proposés en invalidité. Elle se complète des signalements des partenaires externes tels que les SPST, Cap Emploi, MDPH, établissements de santé, professionnels médico-sociaux, etc.

Dans le souci de proposer cette offre d'accompagnement au plus grand nombre, des campagnes de sensibilisation des acteurs de l'entreprise (employeurs et partenaires sociaux) et des professionnels de santé (médecins traitants et médecins spécialistes) sont menées : matinées employeurs Cpas/Carsat, séminaires et formations du service prévention des risques professionnels de la Carsat, ou encore rencontres confraternelles du service médical.

La contribution de nos services à la définition et à la mise en œuvre des actions du plan régional de santé au travail et du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés participe également à l'intensification du repérage précoce auprès d'un plus grand nombre.

### ***Préparer les retours à l'emploi adaptés à chaque situation***

Les assistant[e]s de service social conduisent des accompagnements sociaux individualisés qui visent prioritairement le maintien dans l'emploi au sein de l'entreprise, soit par l'aménagement de la situation de travail (aménagement des horaires, adaptation du poste de travail) soit par un changement de poste ou de fonction. Le cas échéant, une aide à la reconversion est également proposée.

Pour soutenir les projets de retour vers l'emploi, les assistants sociaux ont conduit en 2020 plus de 4000 interventions au profit des travailleurs accompagnés pour la mise en œuvre de visites de pré-reprise auprès des SPST, d'actions de bilans de compétences, de formation et de mises en situation professionnelle pendant l'arrêt de travail, d'ouverture de droits à la reconnaissance de travailleur handicapé, de temps partiel thérapeutique, etc.

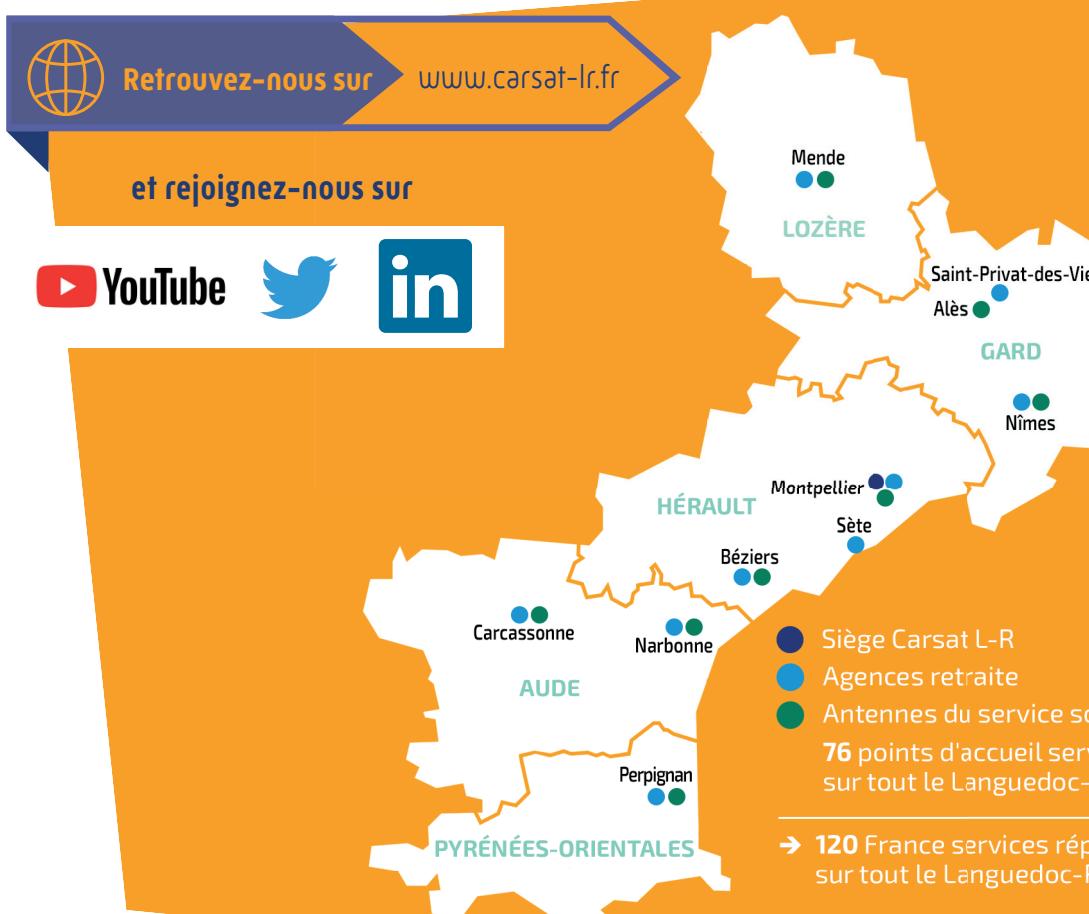
La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme de Sécurité sociale à compétence régionale.

Structure de droit privé, elle assure 3 grandes missions de service public :

- > la préparation et le paiement de la retraite des salariés du régime général et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 des travailleurs indépendants,
- > l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté,
- > la prévention et la tarification des risques professionnels.

A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié des salariés et des entreprises, tout au long de la vie professionnelle, et au moment de la retraite.

- Aude
- Gard
- Hérault
- Lozère
- Pyrénées-Orientales



## La Carsat L-R, en proximité de ses publics : assurés, retraités, employeurs et partenaires

*La note de conjoncture de la Carsat Languedoc-Roussillon est une publication semestrielle qui présente et analyse l'évolution de son activité et de sa performance. Un focus est réalisé chaque semestre sur un secteur d'activité.*

Directrice de la publication : Madeleine Medolago, directrice de la Carsat L-R

Création et coordination éditoriale : Rodolphe Tastevin, responsable du cabinet de direction

Conception, réalisation : service communication Carsat Languedoc-Roussillon

Illustrations Gettyimages©

Date de publication : 11/2021